

de Montigny, et MM. de Ligne et d'Hooghstraeten (1), ainsi que les trois du conseil d'État (le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes) vinrent la trouver. Le prince d'Orange, portant la parole, lui dit que tous ces seigneurs s'étaient rendus auprès d'elle, afin de lui faire savoir qu'ils avaient résolu de répondre à la lettre du Roi, sans envoyer à sa cour aucun d'eux, attendu qu'il ne convenait ni au service de S. M., ni à l'intérêt du pays, ni à leur réputation, qu'il se fit un aussi long et aussi pénible voyage, pour accuser le cardinal de Granvelle, mais que, pour baiser les mains à S. M., et pour toutes autres affaires de son service, non-seulement l'un d'eux, mais tous étaient prêts à le faire. Ces paroles furent confirmées par le comte d'Egmont et par le comte de Hornes. La duchesse leur exprima son regret de la détermination qu'ils avaient prise. Ils dirent alors qu'il leur suffisait, comme fidèles vassaux et serviteurs du Roi, d'avoir représenté à S. M. ce qui convenait à son service ; qu'ils ne l'avaient pas fait par haine contre le cardinal, ou contre tout autre, mais uniquement dans l'intérêt du Roi, et pour le bien du pays ; que c'était à S. M. maintenant à prendre les mesures que lui dicterait sa sagesse ; que, dans les conjonctures où l'on se trouvait, ils pourraient rendre plus de services au Roi, en restant dans leur gouvernement, qu'en envoyant l'un d'eux en Espagne, pour l'affaire du cardinal de Granvelle, etc. (2).

Liasse 525.

147. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 juillet 1563.* Il exprime sa reconnaissance au Roi, de la lettre que S. M. lui a écrite de sa main, pour l'assurer de sa constante bienveillance. Il n'est pas persuadé néanmoins que La Chaulx ne lui rende de mauvais services. — Les seigneurs se sont assemblés à Bruxelles, déterminés, si Madame n'y avait pas consenti, à le faire ailleurs. A beaucoup de gens cet acte paraît fort mal ; il leur semble étrange aussi que des vassaux fassent des ligues, contre la volonté de leur Roi. Granvelle pense que S. M. devrait leur faire savoir, directement ou indi-

(1) Philippe, comte de Ligne et de Fauquembergh, etc., créé chevalier de la Toison d'Or dans le chapitre tenu à Gand, au mois d'août 1559. — Antoine de Lalaing, comte d'Hooghstraeten, baron de Sombreffe, seigneur de Borssel, créé chevalier de la Toison d'Or dans le même chapitre.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXII.

rectement, qu'il s'offense d'une telle conduite. — Les seigneurs n'ont pas eu de peine à attirer à eux les comtes d'Hooghstraeten et de Ligne, qui sont si jeunes : voilà le fruit qu'a produit la nomination de tels chevaliers de la Toison d'Or. — Granvelle s'en réfère à une autre lettre qu'il a adressée au Roi, touchant sa venue. — Il ne lui conseille pas d'amener des Espagnols ; les offices qu'on a faits pour rendre cette nation odieuse, ont été tels et si efficaces, que le peuple l'a en horreur ; mais il pourrait s'aider d'Allemands catholiques et d'un grand nombre de sujets des Pays-Bas. — Granvelle engage le Roi à donner quelques commanderies, en Espagne, à des seigneurs des Pays-Bas : ce sera un moyen d'entretenir les autres en espérance, d'exciter leur zèle et leur dévouement, et d'affaiblir l'antipathie qu'ils ont pour la nation espagnole. — Quant aux gouvernements et aux autres grandes charges qui viendraient à vaquer en Italie, il persiste à croire qu'il serait utile d'en investir quelques-uns des principaux seigneurs ; mais malheureusement ceux-ci paraissent tous résolus à n'accepter d'emploi ailleurs qu'aux Pays-Bas, par la crainte qu'ils ont que, hors de ces provinces, et privés de leur appui, le Roi ne les fit marcher comme il le voudrait. — Le cardinal suggère à Philippe, pour semer la zizanie entre les seigneurs, de faire payer à MM. d'Egmont et d'Arenberg une partie notable de ce qui leur est dû de leur *ayuda de costa* (1), sans que l'on donne rien au prince d'Orange, et d'écrire de plus au comte d'Egmont une lettre de main propre où il lui témoignerait une confiance particulière, et le désir de le voir en Espagne. L'intimité qu'il y a entre lui et le prince d'Orange n'est pas si grande, quelles que soient les démonstrations qu'ils se fassent réciproquement, qu'un des serviteurs du prince n'ait dit, il y a peu de jours, que le comte d'Egmont l'avait (le prince) engagé dans cette ligue, et que maintenant il se montrait le plus froid. De son côté, d'Egmont s'est plaint de ce qu'on l'accusait de parler bien, ou au moins de ne parler si mal que les autres, du cardinal. Granvelle entrevoit là des germes de division qu'on pourrait faire fructifier.

Liasse 524.

148. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 25 juillet 1563. Affaires de Gênes. — Désobéissance de Renard. — Les seigneurs vont répondre au Roi, qui, ajoute Granvelle, « m'a fait trop de faveur.*

(1) Voyez page 185.

» lorsqu'il vous a dit, qu'il perdrait tout, plutôt que de souffrir qu'on me fit un » pareil tort (1). » Berlaymont, Viglius et Hopperus sont d'ailleurs détestés par eux autant et plus que lui; ils commencent par lui, pour finir par eux. « Ils » voudraient réduire ce pays en une forme de république, où le Roi ne pût que » ce qu'il leur plairait (2). » — On a fait courir le bruit qu'il avait écrit à l'évêque de la Quadra, ambassadeur en Angleterre, que le prince d'Orange et le comte d'Egmont s'efforçaient de soulever le peuple, mais que lui y pourvoirait : rien n'est plus faux. Jamais il n'a écrit ni parlé de ces seigneurs en de tels termes. — Affaires d'Angleterre. — Affaires du duc et de la duchesse de Parme. — Concile de Trente. — Il a mandé l'horloger Nicolas, afin de lui faire faire l'horloge que le Roi désire pour Aranjuez : cet horloger, à son dernier retour d'Espagne, a parlé fort mal des choses de ce pays, et particulièrement de l'inquisition : ce qui n'a pas laissé d'avoir de mauvaises conséquences. Il ne cesse de répéter qu'il y retournera le plus tard possible : « mais enfin, avec ces gens » de basse condition, il faut souffrir beaucoup (3). »

Liasse 523. -- (B B)

149. *Lettre de fray Lorenzo de Villavicencio au secrétaire Erasso, écrite de Bruxelles, le 26 juillet 1563.* Il insiste pour que le Roi donne ses ordres au sujet des trois individus mentionnés en sa lettre du 14 juillet. — Beaucoup d'hérétiques espagnols, ajoute-t-il, passent par les Pays-Bas, venant d'Allemagne, de France et d'Angleterre : il craint qu'à la fin, toute l'Espagne ne s'en ressente.

Liasse 523.

150. *Lettre du comte de Hornes au Roi, écrite de Bruxelles, le 4 août 1563.* Par la lettre que le prince d'Orange, le comte d'Egmont et lui adressent au Roi, S. M. entendra ce à quoi ils se sont déterminés : il ne s'étendra donc pas à ce sujet. « Seulement, ajoute-t-il, j'assurerai à V. M. qu'il importe à son » service de remédier aux affaires de ces États, et de résoudre sur ce qu'on lui » écrit touchant le cardinal de Granvelle, qui, V. M. peut en être certaine, rend

(1) *Me haze demasiada merced, en lo que dixó á Vuestra Merced de antes perder lo todo, que sufrir que tal agravio se me haga.*

(2) *Querrian reducir esto en forma de república, en laqual no pudiesse el Rey sino lo que ellos quisiessen.*

(3) *Mas en fin á esta gente baxa es menester sufrir mucho.*

» peu de services ici, par la haine que la plus grande partie de la nation lui
 » porte. Et, quant à ce qui touche la religion, je promets à V. M. que tous les
 » seigneurs sont prêts à la faire observer, puisque nous savons à quoi nous
 » oblige notre devoir... Et que V. M. veuille être persuadée que jamais nous ne
 » ferons autre chose que ce que doivent de loyaux vassaux et serviteurs. »

Liasse 525.

151. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 6 août 1563.* Il expose son avis sur la réponse que le Roi devrait faire aux seigneurs, dans le cas que S. M. ne juge point convenable de leur donner la satisfaction qu'ils demandent, c'est-à-dire de l'éloigner des affaires. Il faudrait, selon lui, répondre avec beaucoup de modération, en ces termes : que le Roi voit clairement, par ce que lui a dit et écrit Montigny, et par les bruits qui courent, que quelques personnes ont fait de mauvais offices auprès des seigneurs, en leur donnant à entendre que le cardinal écrivait et agissait contre eux : ce qui est faux; que S. M. les prie d'ôter de leur esprit cette opinion, et de s'occuper des affaires de son service, comme si le cardinal n'était pas là; qu'elle fait tous les préparatifs nécessaires pour son voyage; que, à son arrivée, elle leur donnera satisfaction sur toutes les choses qu'ils pourront prétendre raisonnablement. — A M. d'Egmont il faudra montrer un peu plus de familiarité et de confiance, et lui dire : que, quoique les intentions soient bonnes, les moyens qu'on emploie sont très-mauvais; que partout on les considère comme portant atteinte à la dignité du Roi; que S. M. se confie dans l'amour et dans la bonne volonté dont toujours il a fait preuve envers elle, etc. — Affaires d'Allemagne. — Concile de Trente.

Liasse 525. (B. B)

152. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 10 août 1563. (De sa main.)* Il répond à sa lettre de main propre, du 14 juillet. — Il a vu ce qu'elle a traité avec le comte d'Egmont, pour qu'il vienne en Espagne lui rendre compte de l'état des affaires; il espère qu'il ne s'y refusera pas, si les autres ne s'y opposent. Quoiqu'il soit de très-mauvaise conséquence, et nullement convenable à son autorité, qu'il se tienne des assemblées de ses vassaux sans son commandement, il approuve cependant que la duchesse ait permis aux seigneurs de se réunir pour cet objet. — Il approuve de même les mesures qui ont

été prises pour Tournay et Valenciennes. — Si le-marquis de Berghes continue à se conduire bien, le Roi lui écrira, pour lui exprimer sa satisfaction. — La duchesse a très-bien fait de demander au comte d'Egmont et aux autres s'il n'y aurait pas quelque moyen d'arranger l'affaire du cardinal de Granvelle; et, quoique leur réponse n'ait pas été satisfaisante, le Roi désire qu'elle renouvelle le même office auprès de chacun d'eux séparément : peut-être parviendra-t-elle ainsi à leur ouvrir les yeux; et, tout au moins, on connaîtra mieux leurs intentions. — Les députés d'Anvers vont retourner aux Pays-Bas. La duchesse verra, par les dépêches en français, ce que le Roi a résolu sur leurs représentations. — Il a jugé convenable de leur répondre que provisoirement l'affaire de l'évêché resterait en suspens. Il verra plus tard ce qu'il conviendra le mieux de faire.

Liasse 525.

153. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le 10 août 1563.* Il a reçu sa lettre du 14 juillet, et le remercie des nouvelles qu'il lui envoie de toutes parts. — Affaires de Valenciennes et de Tournay. — Instances à faire à Rome pour les évêchés de Saint-Omer et de Gand, et la prévôté de Meerssen. — Le Roi se réjouit que l'archevêque de Cambrai ait pris le pallium. — Il approuve l'envoi qui a été fait du conseiller Coebel (1) vers les rois de Danemarck et de Suède. — Il attend la résolution des trois seigneurs sur la lettre qu'il leur a écrite. — Si le comte d'Egmont vient, ajoute le Roi, « je lui dirai le bon office que vous avez toujours fait, concernant ses affaires, et en parlant de lui. » — Le Roi voit la nécessité de son voyage aux Pays-Bas; il pense à l'effectuer, etc.

Liasse 522.

154. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 11 août 1563.* Le secrétaire Armenteros pourra lui rendre un compte particulier de ce qui se passe; il en est parfaitement informé. Il pourra rapporter

(1) Philippe Coebel, docteur en droit, conseiller et maître des requêtes ordinaire du conseil privé. Sa mission avait pour objet l'arrangement des différends qui s'étaient élevés entre les rois de Danemarck et de Suède. Son instruction fut approuvée en séance du conseil d'État du 28 juin 1563. Il partit de Bruxelles le 5 juillet, et y fut de retour le 3 décembre. (*Notules du conseil d'État. — Compte de la recette générale des finances, de 1563.*)

aussi au Roi tout ce que Madame a traité avec les seigneurs : en quoi, comme en tout le reste, elle s'est conduite avec autant de prudence qu'on pouvait le désirer. — La loyauté des seigneurs interdit de suspecter leurs intentions : mais la manière dont ils procèdent ne peut être approuvée. Dans aucun État bien ordonné, on ne saurait consentir à des ligues particulières, ni à des assemblées de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix gentilshommes de toutes classes, sans l'autorisation du chef. — Madame s'est donné des peines incroyables pour empêcher l'assemblée des états généraux. — La venue du Roi est plus que jamais nécessaire. — Les seigneurs commencent à se déclarer ouvertement contre M. de Berlaymont, et l'on ne dira pas que le cardinal en est cause, puisque, depuis deux ans, Berlaymont n'est venu chez lui une seule fois, ni lui n'a été chez Berlaymont. Le marquis (de Berghes) appelle celui-ci un *membre pourri*. — Bientôt ils traiteront de même le président (Viglius). — Ils prétendent que le cardinal a accusé le prince d'Orange et le comte d'Egmont d'hérésie et d'infidélité auprès du Roi : S. M. sait mieux que personne ce qui en est, et ce qu'il a toujours écrit concernant le prince, quoique ce dernier pût faire naître plus de soupçon, étant né Allemand, étant fils d'hérétique, et s'étant marié comme il l'a fait. Quant au comte d'Egmont, le cardinal n'a pas donné le moindre fondement à ce qu'on débite. — Ils disent qu'ils sont informés de tout ce qu'il écrit au Roi, et le marquis de Berghes particulièrement ; mais le cardinal n'y croit pas. — Il répète au Roi qu'il se réjouira de quitter les affaires, si S. M. le juge convenable dans l'intérêt de son service. Que si, au contraire, le Roi veut qu'il demeure aux Pays-Bas, quoiqu'il n'y soit pas sans danger de la vie, il obéira à S. M. — Affaires de Valenciennes et de Tournay. — Mécontentement du duc et de la duchesse de Parme. — Granvelle conseille au Roi de ne pas conférer le gouvernement de Lille, Douai et Orchies, qui est venu à vaquer par la mort de M. de Courrières (1), afin de tenir tous les prétendants dans l'espérance. — Ledit seigneur de Courrières avait obtenu de l'Empereur une commanderie ; Montigny dit que le Roi la lui a promise, lorsqu'il était en Espagne. Si cela est, le Roi doit tenir sa parole ; sinon le cardinal demanderait ladite commanderie pour

(1) Jean de Montmorency, chevalier, seigneur de Courrières, successivement bailli de Termonde, bailli des deux villes et pays d'Alost et gouverneur de Lille, Douai et Orchies. Il fut élu chevalier de la Toison d'Or dans le chapitre tenu à Anvers, au mois de janvier 1556.

le marquis de Renty (1), qui est pauvre et a bien servi, tandis que Montigny, lorsqu'il a acheté Leuze, a obtenu une exemption de près de 40,000 fl. de droits seigneuriaux; que son frère bâtard a eu la riche abbaye de Saint-Vaast, et que lui-même ne se conduit pas, dans les affaires du service du Roi, de manière à mériter sa faveur (2).

Liasse 524.

155. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 août 1563.* Elle a appris, avec une vive satisfaction, la grâce que le Roi a bien voulu faire au président Viglius. — Elle a remis à M. d'Egmont la lettre adressée par le Roi aux chevaliers de l'Ordre, afin qu'ils procèdent à la nomination d'un chancelier, et, selon le désir du Roi, cette dignité a été conférée audit président (3). — Elle s'en réfère à ses lettres en français, touchant la liste, que le Roi lui a envoyée, des hérétiques résidant à Anvers et dans d'autres villes des Pays-Bas: elle fait tout ce qu'elle peut à cet égard; mais elle rencontre des obstacles continus dans les privilèges des provinces et des villes. (*Ital.*)

Liasse 525.

156. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 août 1563.* C'est une lettre de créance sur son secrétaire Armenteros, qu'elle envoie vers le Roi. (*Ital.*)

Liasse 525.

157. *Instruction donnée par la duchesse de Parme à Tomás de Armenteros, son secrétaire, envoyé par elle en Espagne, le 12 août 1563.* Cette instruction est très-étendue. La duchesse y observe d'abord que, si elle a pris couleur de ses affaires particulières pour donner cette mission à Armenteros, c'est afin que les seigneurs n'en conçoivent pas d'ombrage, mais qu'en réalité, c'est pour les affaires du service du Roi, qu'elle l'en charge. Elle lui prescrit ensuite d'appeler l'attention du Roi sur les points suivants: — 1° Touchant les

(1) Guillaume de Croy, marquis de Renty, vicomte de Bourbourg, etc., créé chevalier de la Toison d'Or dans le chapitre tenu à Gand, au mois d'août 1559. Il mourut, selon le *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, le 1^{er} août 1565, à l'âge de 58 ans.

(2) Voyez, dans la *Correspondance*, n° XXIII, un extrait des passages principaux de cette lettre.

(3) Voyez la lettre du Roi à la duchesse de Parme, du 13 octobre 1563, ci-après.

affaires de la religion, des nouveaux évêchés et des abbayes, Armenteros remettra au Roi l'instruction en français (1) dont il est porteur. Le Roi y verra comme l'hérésie s'est propagée dans la basse Flandre, à cause des rapports de cette province avec l'Angleterre et la Normandie. Armenteros remettra également à S. M. copie des ordres qu'elle a donnés pour ce qui concerne Tournay et Valenciennes. Il dira au Roi que la secte de Calvin se propage, de jour en jour, en Zélande et dans la partie du Luxembourg qui touche à la France. — 2° Quant aux aides, il dira que, depuis le départ du Roi, on n'a pu en finir avec les états, malgré toutes les peines qu'on s'est données. — 3° Il exposera la pénurie du trésor. Les charges annuelles excèdent les revenus de plus de 600,000 florins. Tous les moyens de finances sont épuisés. La grande loterie à laquelle on a songé, pourra procurer un soulagement efficace; mais il est indispensable, pour cela, que le Roi donne les 200,000 écus qui lui ont été demandés. — 4° Il remontrera la nécessité de réparer et d'augmenter les fortifications des places frontières. — 5° Il justifiera la conduite tenue par la duchesse, dans l'affaire de la sortie des troupes espagnoles, et dans celle du secours envoyé au roi de France. — 6° Il sollicitera une règle de conduite pour la duchesse, dans le cas que les seigneurs insistent sur l'assemblée des états généraux. — 7° En ce qui concerne les différends existant entre les seigneurs et le cardinal de Granvelle, il dira que la duchesse a tenté infructueusement toutes les voies d'accommodement possibles, et que cette affaire lui cause un vif chagrin. Elle connaît tout le mérite du cardinal, sa haute capacité, son expérience des affaires d'État, le zèle et le dévouement qu'il montre pour le service de Dieu et du Roi : toutes ces qualités ont motivé le grand cas qu'elle n'a cessé de faire de lui. Mais, d'un autre côté, elle reconnaît que vouloir le maintenir aux Pays-Bas, contre le gré des seigneurs, pourrait entraîner de grands inconvénients, et même le soulèvement du pays. Ces motifs, et les obligations qui lui sont imposées par le poste qu'elle occupe, la contraignent de mettre sous les yeux du Roi le pour et le contre, afin que S. M. prenne la résolution que lui paraîtront exiger le bien de son service et la conservation des Pays-Bas. — 8° Quant au chancelier de Brabant, la duchesse pense que, dans la situation où sont les affaires, et vu l'appui que lui prêtent les seigneurs, il ne convient pas de rien innover. — 9° Armenteros

(1) Je n'ai pas trouvé cette instruction dans les papiers de Simancas.

rendra compte enfin au Roi d'une audience que, le 26 juillet, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes, le marquis de Berghes, les comtes de Mansfelt, de Meghem et le seigneur de Montigny ont demandée à la duchesse; des discours que le prince d'Orange lui a tenus, au nom de ces seigneurs, et qui avaient pour objet de justifier la résolution, prise par lui et par les comtes d'Egmont et de Hornes, de s'absenter du conseil d'État; de la réponse qu'elle a faite à ces discours; de la réplique des seigneurs; d'un second entretien qu'elle a eu avec eux, le 27, etc. L'instruction entre, sur ces deux audiences, dans de longs et intéressants détails (1). (*Ital.*)

Liasse 521.

158. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 août 1563.* Difficultés, que font les prélats d'Espagne, de payer aux nouveaux évêques institués dans les Pays-Bas, les pensions auxquelles ils ont été obligés envers ceux-ci.

Liasse 524.

159. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 20 août 1563.* Affaires de Danemarck, d'Allemagne, du concile, etc.

Liasse 523.

160. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 20 août 1563.* Le prince d'Orange commence à intervenir auprès des états de Brabant pour les subsides. — Mollesse du marquis de Berghes à Valenciennes. — Affaire des évêchés : le prince d'Orange, parlant au procureur de l'abbaye de Saint-Bernard, l'a engagé à ne rien résoudre sur cette matière, sans lui en avoir donné avis. — L'écrit que les seigneurs ont remis à la duchesse de Parme, pour la prévenir qu'ils ne se rendront plus au conseil, tend au même but que la déclaration envoyée jadis par feu M. de Lalaing, lors du départ de l'Empereur. — L'objet des seigneurs est de parvenir à l'assemblée des états généraux, à la tête desquels se mettraient ceux de Brabant : de cette manière, le prince et le marquis auraient la haute main sur les affaires. — Le marquis commence à perdre de son crédit. — A un dîner chez le prince d'Orange, Montigny dit que, s'il n'y avait pas de huguenots en Bourgogne, les Bourguignons

(1) Voyez le texte de cette instruction dans la *Correspondance*, n° XXIV.

ne devaient pas être des gens d'esprit : peu d'instant après, il ajouta qu'il était rassasié, pour trois mois, des messes qu'il avait entendues ici.

Liasse 524.

161. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 31 août 1563.* Elle vient d'informer Armenteros de ce qui s'est passé, depuis son départ, afin qu'il en rende compte au Roi. Elle prie S. M. de le croire comme elle-même. (*Ital.*)

Liasse 523.

162. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 7 septembre 1563.* Le marquis de Berghes est celui des seigneurs qui fait le plus de mal, et s'affiche avec le plus d'effronterie. — Paroles hardies que lui et Montigny tiennent au sujet du Roi. — Menaces d'assassinat contre Granvelle. — Nécessité de l'arrivée du Roi. — On n'ose plus même exprimer son opinion. — Renard est plus arrogant que jamais. — Affaires de Valenciennes et de Tournay. — Décès de l'évêque de la Quadra, ambassadeur en Angleterre. Granvelle propose, pour le remplacer, don Juan de Mendoza.

Liasse 524. — (B. B.)

163. *Longue lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 8 septembre 1563.* Il insiste sur la prompt venue du Roi. — Madame de Parme n'est pas d'avis que l'on confie au comte d'Egmont le commandement supérieur des troupes, en temps de paix. — Granvelle pense toujours qu'il faut ménager ce seigneur, et s'appliquer à le détacher des mécontents. — Reconnaissance de Granvelle pour l'affection chaleureuse que lui témoigne le Roi. — Il fait une peinture énergique des soucis qui l'accablent. « Vous ne me reconnâtriez plus, dit-il à Perez, tant mes cheveux ont blanchi. » — Il regrette beaucoup que le duc d'Albe soit absent de la cour, car c'est l'homme que son expérience et son habileté militaire rendent le plus utile dans les circonstances présentes. — A propos de l'opposition des abbés à l'érection des évêchés, il dit : « Ces abbés sont si stupides, qu'ils se laissent emporter comme des buffles. »

Liasse 524. — (B. B.)

164. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 15 septembre 1563.* Elle a reçu la lettre de la main du Roi, en date du 21 juillet.

let, avec l'information contre Boacio, Génois hérétique. — Elle a mandé le margrave d'Anvers, afin qu'après avoir vu cette information, il examine s'il y aurait moyen de le condamner aux galères; elle rendra compte au Roi du résultat (1). Elle n'a pas cru devoir se servir, en cette affaire, d'Alonso del Canto, non qu'il ne soit adroit et zélé pour le service de Dieu et du Roi, mais parce qu'il y aurait été plus nuisible qu'utile, à cause des privilèges du pays. — Touchant le comte d'Egmont, au sujet duquel le Roi lui a écrit, elle s'en rapporte à ce que lui dira Armenteros. — Elle n'a cessé de faire envers les seigneurs, en particulier et en général, tous les offices possibles, pour qu'ils s'arrangent avec le cardinal : elle continuera ces démarches; mais elle est certaine qu'elles demeureront sans effet. — Elle s'en réfère à ses lettres en français sur les affaires de la religion à Tournay et à Valenciennes. — Elle annonce au Roi la mort de l'évêque de la Quadra, son ambassadeur en Angleterre, arrivée le 24 août. — Elle s'en réfère aussi à ses lettres en français, pour ce qui concerne les aides demandées aux états de Brabant. — Les abbés de Brabant ont consenti à l'érection de l'archevêché de Malines, et à celle d'un évêché en Brabant, soit à Bois-le-Duc, soit ailleurs : pour que ces deux sièges puissent être dotés, sans qu'on y annexe des abbayes, ils donneront 8,000 florins, et le reste du clergé, 8,000. Les conseillers Hopperus et d'Assonleville ont beaucoup aidé à cette négociation. — Quoique le résultat ne réponde pas tout à fait aux désirs du Roi, puisqu'il devait y avoir un évêché de plus, la duchesse trouve qu'on a obtenu beaucoup, si l'on considère les difficultés qui résultaient, pour le vote des aides, de la question d'union des abbayes, et que les autres états, déterminés par l'exemple du Brabant, ne mettront plus maintenant d'obstacle à l'érection des nouveaux sièges. Elle prie donc le Roi de se contenter de ce résultat. — La ville de Louvain et le troisième membre de Bruxelles ne veulent consentir les aides, avant de connaître les intentions du Roi sur ce point. — Les abbés avaient élevé toute sorte de prétentions impertinentes : entre autres, ils voulaient que le Roi n'eût plus la nomination des abbayes; mais enfin, ils se sont désistés de cela, et se sont contentés de demander que, lorsque l'une d'elles viendra à vaquer, il y soit promptement pourvu, et que les informations soient prises par deux abbés de l'ordre auquel elle appartiendra, et un commissaire de

(1) Voyez la lettre de la duchesse, du 12 novembre 1563, ci-après.

la cour. La duchesse s'est personnellement employée dans cette négociation, et le président l'y a beaucoup secondée. — Le seigneur de Glajon vint la voir, il y a peu de jours, et lui dit que, puisqu'il ne pouvait être payé de ses gages; qu'il n'avait obtenu aucune rémunération pendant tout le temps de la dernière guerre, quoiqu'on lui eût fait de grandes promesses, et que, en trente années de service, il n'avait eu d'autre récompense qu'une *ayuda de costa* de 10,000 écus, il lui demandait de pouvoir se retirer dans les propriétés qu'il possède en France. Elle lui fit des objections sur ce dessein; mais, comme il persista, elle crut devoir lui accorder la permission qu'il sollicitait, afin de ne pas mécontenter les seigneurs. (*Ital.*)

Liasse 525.

165. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 6 octobre 1563.* Le comte d'Egmont est occupé à visiter les frontières de son gouvernement. — Près de Gravelines, il se tient une conférence avec les Français, pour laquelle ont été députés, de la part des Pays-Bas, M. de Noircarmes, le président du conseil d'Artois (Pierre Asset) et les conseillers du même conseil, Raulin et Granet; il s'y traite particulièrement d'un fort que le gouvernement des Pays-Bas a fait ériger en face d'une écluse située près de Gravelines, et qui appartient aux Français, afin de se défendre contre eux : ce dont ils se sont plaints (1). — Le prince d'Orange a été, pendant quelque temps, chez lui : il est maintenant en Hollande. — Le comte de Hornes est à Weert. — Le marquis de Berghes est allé à Aix-la-Chapelle, et de là, il ira à Liège avec son frère, pour achever les affaires de l'élection. — Montigny est à Tournay. — Il ne s'est fait aucune exécution à Valenciennes, jusqu'à ce que le marquis de Berghes se soit

(1) A la bibliothèque du Roi à Paris, fonds Dupuy, n° 190, on trouve tous les actes de cette conférence, qui se prolongea pendant les années 1564 et 1565. Les commissaires français furent, en 1563 et 1564, Pierre Séguier, président au parlement de Paris, et N. Dufaur, conseiller au même parlement; en 1565, Christophe de Harlay et Adrien du Drac, le premier président et l'autre conseiller au parlement; le sieur de Senarpont, lieutenant pour le roi au gouvernement de Picardie, et le lieutenant de la justice à Péronne.

Les commissaires des Pays-Bas furent, outre ceux que mentionne la lettre du cardinal de Granvelle, Jacques Martins, président du conseil de Flandre, et Jacques de la Cressonnière, gouverneur de Gravelines.

enfin déterminé à se rendre en cette ville : alors un prédicant y a été brûlé vif, n'ayant pas voulu confesser ses erreurs.

Liasse 523. — (B. B.)

166. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Monçon, le 12 octobre 1563.*

« Vous savez ce que le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes répondirent à la lettre que je leur écrivis, en réponse de la leur, et que je vous fis communiquer à Madrid; vous connaissez de même ce que le comte d'Egmont m'écrivit sur sa venue. J'ai encore voulu vous envoyer ici copie de ces lettres, pour que vous en soyez mieux informé. On attendait, comme vous savez, pour y répondre, la venue d'Armenteros, secrétaire de Madame, lequel est arrivé, et n'a apporté rien de nouveau relativement à cette affaire, sinon que ma sœur, ayant fait de grandes instances aux trois seigneurs, pour qu'ils ne cessassent de venir au conseil d'État, en attendant ma réponse, n'a pu les y induire. Ils ont persisté dans leur détermination, disant qu'ils serviraient en toutes choses, mais qu'ils n'entreraient audit conseil, tant que le cardinal de Granvelle y entrerait lui-même. Et, parce que je voudrais me résoudre, tant sur ce qu'il y aurait à faire, que sur la réponse à donner aux trois seigneurs et à la venue du comte d'Egmont, et que c'est une matière de si grande importance, je n'ai voulu le faire sans votre avis, que je vous prie de m'envoyer dans un bref délai... »

Liasse 143. — (B. B.)

167. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Monçon, le 13 octobre 1563.* Il a reçu ses lettres des 25 juillet, 11, 20 août et 9 septembre, et Gonçalo Perez lui a communiqué celles qu'il a reçues lui-même. — Il y répondra plus amplement, quand il renverra Armenteros. — En attendant, il remercie le cardinal de tout ce qu'il lui écrit, et des peines qu'il se donne pour le rétablissement des affaires aux Pays-Bas. — Il se réfère à ce qu'il mande à la duchesse de Parme sur différents points touchés par le cardinal. — Il adopte son idée de faire payer aux comtes d'Egmont et d'Arenberg leurs *ayudas de costa*, en excluant de cette faveur les autres seigneurs, etc.

Liasse 524.

168. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Monçon, le 13 octobre 1563.* Il a reçu ses lettres de main propre, des 25 juillet, 12 et 31 août

et 15 septembre. Il lui répondra plus particulièrement, en lui renvoyant Armenteros. — Il a nommé Viglius chancelier de la Toison d'Or (1). — Il apprend avec peine l'état des affaires de la religion aux Pays-Bas; il la remercie du zèle et de la diligence qu'elle y consacre. — Il est arrivé à Monçon le 12 septembre; les cortès se réunirent le jour suivant...

Liasse 523.

169. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Huesca, le 21 octobre 1563.* Il répond à la lettre du Roi, du 12 octobre, concernant la conduite tenue par les seigneurs envers le cardinal de Granvelle. « Chaque fois, dit-il, que je vois » les lettres de ces trois seigneurs de Flandre, elles me transportent de colère, » au point que, si je ne m'efforçais de la maîtriser, je crois que mon opinion » paraîtrait à V. M. celle d'un homme frénétique... Retirer des Pays-Bas le » cardinal, comme ils le prétendent et ont osé l'écrire à V. M., aurait de grands » inconvénients... Les châtier, serait le parti le plus juste : mais, comme il n'est » pas praticable en ce moment, ce qui me semble le mieux, c'est d'employer tous » les moyens possibles pour les diviser; et, puisque M. d'Egmont écrit qu'il est » disposé à venir, si V. M. veut l'entretenir des affaires de son service, elle doit » lui mander de se mettre en route le plus tôt possible, et lui faire des ca- » resses, pour le détacher de la ligue. Ce résultat obtenu, elle pourra faire res- » sentir son mécontentement à quelques-uns des autres, en même temps qu'elle » récompense ses faveurs sur M. d'Egmont et sur ceux qu'il aura gagnés : jusque-là, » il faut éviter d'exciter davantage la méchanceté des premiers. Ceux sur qui » doit tomber le mécontentement de V. M., sont ceux auxquels ne doit pas être » infligé un châtiment plus fort : *quant à ceux qui méritent qu'on leur coupe » la tête, il faut dissimuler avec eux, jusqu'à ce que cela se puisse faire.* » — Le duc conseille au Roi de ne pas répondre à la lettre des seigneurs, et de leur faire dire, par Madame, qu'il n'a pas été satisfait des raisons qu'ils lui ont exposées, et qu'en conséquence, il leur ordonne de retourner au conseil. — C'est Renard qui est la cause de tous ces troubles, et, si le Roi ne le fait pas sortir

(1) Par des lettres patentes datées de Monçon, le 6 octobre 1563. Viglius prêta serment entre les mains du comte d'Egmont, doyen des chevaliers de l'Ordre résidant à Bruxelles. Voyez la *Historia de la insigne orden del Toyson de Oro*, par don Julian de Pinedo y Salazar, Madrid, 1787, t. II, p. 577.

des Pays-Bas, cette affaire et beaucoup d'autres iront à chaque heure en empirant (1).

Liasse 143.

170. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 30 octobre 1563.* Imposition mise, aux Pays-Bas, sur les vins de France : motifs de cette mesure. — Affaires d'Allemagne et de Danemarck. — Les seigneurs s'irritent du retard que met le Roi à leur répondre. — Ils sont persuadés que S. M. ne viendra pas, et qu'elle ne se soucie point de ces États. Si cette opinion se répandait parmi le peuple, elle ferait beaucoup de mal. — « On » publie que c'est moi seul, qui suis cause que les hommes de bien de la nouvelle religion sont persécutés : on dit que le retard de la réponse du Roi vient » de ce qu'il consulte ici sur ce qu'il doit répondre. » — Renard continue de faire tout le mal qu'il peut, etc.

Liasse 523. — (B. B.)

171. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 novembre 1563.* Elle a reçu la lettre du Roi, du 13 octobre, écrite de la main de Gonçalo Perez. — Elle a notifié au président Viglius la grâce que le Roi veut bien lui faire, en lui conférant la dignité de chancelier de la Toison d'Or : il l'a reçue comme une faveur signalée. A cette occasion, elle a excité son zèle, quoiqu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir, avec beaucoup d'amour et de dévouement. — Boacio (2) a été pris à Anvers : le margrave a dit à la duchesse qu'il y avait des causes suffisantes pour le condamner aux galères ; elle lui a ordonné qu'aussitôt après la condamnation, il l'en avertisse, pour qu'elle le fasse remettre entre les mains d'Alonso del Canto, selon le désir du Roi. —

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXV.

(2) Boacio, Génois de nation, était porté sur une liste d'hérétiques, formée par l'inquisition d'Espagne, et que le Roi avait envoyée à la duchesse de Parme. La duchesse donna ordre au margrave d'Anvers de l'arrêter, et de lui faire son procès : ce qu'il exécuta. Le margrave conclut, devant la loi d'Anvers, à ce que Boacio fût condamné à la peine capitale, ou aux galères à perpétuité ; il produisit contre lui des livres et des papiers trouvés en sa chambre. Boacio, de son côté, produisit des attestations de sa bonne vie et conduite, depuis qu'il résidait aux Pays-Bas ; sa catholicité fut attestée par l'évêque de Groningue. Quant aux livres trouvés en sa chambre, il prouva qu'ils lui avaient été laissés par un Milanais, nommé Marc Antonio. Par sentence rendue en la *vierschare*, au mois de janvier 1564, Boacio fut absous.

Elle se réfère à ses lettres en français, touchant l'état de la religion et les affaires de Valenciennes et de Tournay.—Elle engage le Roi à venir aux Pays-Bas, où sa présence est fort nécessaire.—Elle renvoie à ses lettres en français sur plusieurs affaires. — Elle remercie le Roi de la bénigne audience qu'il a donnée à son secrétaire Armenteros, et le prie de l'expédier promptement. (*Ital.*)

Liasse 525.

172. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 novembre 1563.* Une réunion du prince d'Orange, des comtes d'Egmont et de Hornes et du marquis de Berghes a lieu en ce moment, près de Weerd. Il n'en sait pas l'objet. — Si le Roi ne vient aux Pays-Bas, le cardinal se verra obligé de se retirer des affaires. — Le duc d'Arschot et le comte de Mansfelt ne se sont pas rendus à Weerd, etc.

Liasse 524. — (B. B.)

173. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Monçon, le 6 décembre 1565.*

« Touchant le fait de Flandre, je n'ai pas encore pris de résolution; mais je
» me déciderai bientôt, parce que je veux expédier Armenteros, qui me sollicite
» vivement pour son retour aux Pays-Bas. »

Liasse 145.

174. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 10 décembre 1563.* Il le remercie d'avoir rappelé de France le seigneur de Chantonay, et de lui avoir confié l'ambassade de Vienne. — Les états ayant été convoqués à Bruxelles (1), il a craint, s'il y paraissait, qu'aucun des seigneurs confédérés ne voulût y assister : c'est pourquoi il a imaginé une tournée dans son diocèse. Ce moyen a réussi. — Les seigneurs ont cherché à se concilier les états, en leur donnant de grandes fêtes et de somptueux festins. — Le duc d'Arschot, mécontent de la conduite des autres seigneurs à son égard, est parti, un beau matin, sans rien dire. — Le marquis de Berghes a la prétention d'être le coq, et, sous le nom des états, de dicter sa volonté au Roi. — Il n'est aucun des seigneurs qui ne doive plus qu'il ne possède, et qui n'en augmente pas

(1) Cette assemblée eut lieu le 3 décembre; le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes, d'Hooghstraeten, de Meghem, et les seigneurs de Berlaymont et d'Hachicourt, y assistaient. La duchesse y demanda la continuation, pour trois années, de l'aide destinée au paiement des garnisons.

moins sa dépense chaque jour, afin de maintenir son crédit sur le peuple : aussi leur but commun est-il de trouver quelque moyen de ne pas payer leurs dettes. — Tous remèdes, en l'absence du Roi, seraient inutiles, tandis que, s'il venait, il suffirait d'un signe de croix pour faire cesser le mal. — Les états et le peuple se fatiguent de la conduite des seigneurs. — Granvelle ne croit pas que le plus grand nombre des mécontents ait la pensée d'entreprendre sérieusement sur les droits du Roi ; mais ce qu'il craint et n'a cessé de craindre, c'est que leurs chefs de file n'aient des projets tout différents, et ne cherchent à les entraîner si loin qu'ils ne puissent revenir sur leurs pas. — Il insiste pour que le Roi se rende aux Pays-Bas. — La réunion des seigneurs, qui devait avoir lieu à Weerd, s'est tenue à Eindhoven.

Liasse 524. — (B. B.)

175. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 10 décembre 1563.* Affaires diverses.

Liasse 525.

176. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 11 décembre 1563.* Elle s'en réfère à ses lettres en français, touchant la proposition faite aux états, pour la prolongation de l'aide destinée au paiement des garnisons, touchant les affaires d'Angleterre, et la perception d'un impôt sur les vins de France. Elle y ajoute toutefois que, lors de la demande faite aux états, le cardinal de Granvelle, à cause de sa dissidence avec les seigneurs, et pour ne pas les indisposer, est allé à Malines, et qu'elle y a consenti, dans l'intérêt du service du Roi, quoique cela lui déplût. — Après l'assemblée des états, la duchesse a parlé à ceux-ci ; elle les a trouvés tout disposés à faire un rapport favorable à leurs principaux. — Elle a entretenu en particulier le prince d'Orange et le marquis de Berghes, les exhortant, de la manière la plus pressante, à contribuer au succès des vues du gouvernement. Ils l'ont assurée de leur bonne volonté, mais ils lui ont représenté les grandes charges qui pèsent sur le pays. — Ayant causé sur cette matière avec Berlaymont, il lui a dit que la résolution serait trainée en longueur, jusqu'à ce que l'on connût la détermination prise par le Roi, relativement à la lettre que les trois seigneurs lui ont écrite, et qu'il était à craindre encore qu'on y insérât une clause par laquelle on demanderait le renvoi des soldats étrangers, voulant atteindre par là Robles, Mondragon,

Largilla et la Cressonnière. — La dissidence des seigneurs avec le cardinal continue, et va même en augmentant. « Dernièrement, causant avec M. d'Egmont » sur la réponse qu'ils attendent de V. M., il se plaignit qu'elle tardât tant, et » il dit résolument que les choses ne pouvaient rester ainsi ; qu'il était nécessaire, ou que V. M. les éloignât du gouvernement, et y laissât le cardinal, ou » qu'il en éloignât le cardinal, et les y laissât. Je lui répondis, en tâchant de » l'adoucir, que V. M. était très-prudente, et que je ne doutais pas qu'ils ne » fussent satisfaits de la résolution qu'elle aurait prise, et que, comme ses fidèles » vassaux, ils ne s'empressassent de s'y conformer. Il me répliqua que, quelle » qu'elle fût, il était impossible qu'eux et le cardinal s'entendissent, les choses » en étant venues au point où elles étaient. Voyant que je ne gagnais rien » sur lui, je voulus changer de conversation ; mais il insista, me disant : Comment est-il possible que nous soyons ainsi, lorsqu'il y a des personnes (sans » en nommer aucune), qui ont dit que nous avons commis crime de lèse-majesté, et que nos biens seraient de bonnes confiscations pour le Roi (1)? — Je lui » montrai un grand déplaisir de ce qu'il disait, comme en effet je le sentis, une » telle chose étant on ne peut plus mal à propos, dans la conjoncture présente. Je » cherchai à le désabuser, lui disant que je ne pouvais me persuader qu'il existât » quelqu'un d'assez imprudent, pour avoir tenu un langage si contraire aux intentions de V. M. ; que, si cela avait eu lieu, ce ne pouvait être que le fait de » quelque esprit pernicieux, poussé par le désir de semer à son profit la » zizanie dans le pays ; que je connaissais à V. M. tant d'affection pour ces seigneurs, que j'étais certaine qu'elle accueillerait fort mal quiconque voudrait » faire de tels offices auprès d'elle. Notre conversation se termina, sans que je » lui eusse montré davantage que V. M. aurait de lui une telle opinion. » — La duchesse prie instamment le Roi de renvoyer Armenteros sans délai, si déjà il n'est en route, avec sa résolution. — Le comte d'Egmont et les autres seigneurs montrent du reste infiniment de zèle pour la religion et le service de S. M. — Fatigues et tribulations que la duchesse a à supporter. (*Ital.*)

Liasse 523.

(1) *Come è possibile che noi stiamo così, essendoci persone (senza specificare alcuno) che hanno detto che noi habbiamo commesso crimen læsæ majestatis, et che i nostri beni saranno buone confiscationi per Sua Maestà.*

177. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Monçon, le 14 décembre 1565.*

Il lui envoie copie des lettres du seigneur de Chantonay, son ambassadeur en France, par lesquelles il verra avec quelle insolence l'amiral de France, retourné à la cour, a parlé à la Reine. — La haine que l'amiral et le prince de Condé portent au Roi, les intelligences qu'ils ont toujours tâché de se ménager en Flandre, lui font désirer d'avoir l'avis du duc sur les mesures qu'il y aurait à prendre de ce côté. — L'ambassadeur de Saint-Sulpice lui a proposé une entrevue avec la reine de France, à la suite de laquelle il pourrait y en avoir une autre du pape, de l'Empereur, du roi de France et de lui. Il désire connaître aussi sur ce point l'opinion du duc. — Par des lettres de la duchesse, sa sœur, et du cardinal de Granvelle, il apprend que l'impudence des trois ou quatre que le duc sait, ne fait que s'accroître; qu'ils allaient s'assembler en un lieu près de Weerdt, et qu'on ne savait ce qui en résulterait; que la haine contre le cardinal continue, de manière qu'on craint qu'ils ne cherchent l'occasion de se porter à quelque scandale, en commençant par lui : ce qui lui a fait écrire qu'il sera probablement forcé un jour de sortir des Pays-Bas. — Le Roi, à ce propos, réplique à la lettre du duc, du 21 octobre. Il lui semble que, dans l'état où sont les choses, il convient de faire sortir le cardinal des Pays-Bas, pour quelques mois, en prenant pour prétexte une mission spéciale dont il serait chargé près de l'Empereur, et après l'accomplissement de laquelle il irait en Bourgogne voir sa mère. — D'un autre côté, il trouve des inconvénients dans la venue du comte d'Egmont. — Toutefois, il veut encore, sur ces deux points, savoir ce que pense le duc. — Plaintes faites par le pape de ce que le prince d'Orange a nommé gouverneur de sa principauté le seigneur de Saint-Aubain, hérétique déclaré. S. S. veut priver le prince de cet état (1).

Liasse 145.

178. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 15 décembre 1565.* Le grand commandeur de Castille (2) lui a fait savoir que le pape était déterminé à ôter au prince d'Orange sa principauté, sous le prétexte que lui et sa femme seraient hérétiques, et qu'il y laisserait prêcher publiquement les doctrines des huguenots. Une telle décision lui a paru hors de

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXVI.

(2) Don Luis de Requesens y Cúñiga, ambassadeur de Philippe II à Rome.

raison (*for di ragione*), principalement étant prise sans avoir entendu le prince dans les explications qu'il aurait à donner. — Elle a donc cru devoir répondre au grand commandeur, selon la copie qu'elle envoie au Roi; elle le prie d'en écrire, de son côté, à cet ambassadeur, afin qu'il détourne le pape de son projet, vu les inconvénients qui en pourraient résulter pour les affaires des Pays-Bas. (*Ital.*)

[Dans sa lettre, du 12 décembre, au grand commandeur, la duchesse le charge de faire tous les offices nécessaires auprès du pape, afin que, sans la volonté expresse du Roi, S. S. ne procède ni contre le prince d'Orange, ni contre quelque seigneur que ce soit des Pays-Bas. Il est d'une extrême importance de ne pas indisposer ceux-ci, car, si aux Pays-Bas, jusqu'à présent, on n'a vu la répétition de ce qui s'est passé en France, c'est que le peuple n'a pas trouvé de chefs pour se mettre à sa tête. Quant à ce qui est arrivé dans la principauté d'Orange, il serait injuste de l'attribuer au prince : il n'est pas maître lui-même dans cette principauté; son gouverneur, Saint-Aubain, l'y est plus que lui. Si le prince a toléré que, dans une église d'Orange, on ait prêché la nouvelle secte, c'est qu'il n'a pu s'y opposer. Les obstacles que les rois de France ont toujours suscités à lui et à ses prédécesseurs, à cause de leurs prétentions d'être princes souverains, paralysent manifestement son autorité. Il serait donc déraisonnable de procéder contre lui, et plus encore de le priver de son état : « et, ajoute la duchesse, je ne vois jusqu'ici dans ledit prince rien » qui doive empêcher de le tenir pour très-bon catholique, et sa femme ne fait » non plus chose qu'on puisse blâmer; et je ne crois pas d'ailleurs que ledit » prince le souffrirait... Ainsi, les témoignages extérieurs étant bons, il serait » mal de suspecter les sentiments (1)... »]

Liasse 525.

179. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Huesca, le 22 décembre 1565.* Il répond à la lettre du Roi, du 14 décembre. — Il expose d'abord son avis sur la conduite à tenir vis-à-vis de la reine de France et de la reine d'Angleterre. —

(1) *Y no veo hasta qui en el dicho principe cosa por que no se deva tener por muy buen católico, ny su muger haze cosa que no sea de la mesma manera, ny creo que el dicho principe se la çufriria.... Y no se viendo en lo exterior sino buenas señales, malu cosa seria tener ruyñ sospecha de lo interior.*